

PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service eau, environnement
Unité Eau Milieux Aquatiques

Affaire suivie par Pierrick LE BARDS

☎ 02.40.67.24.88

☎ 02.40.67.24.39

✉ pierrick.le-bards@loire-atlantique.gouv.fr

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

**Projet d'arrêté préfectoral réglementant la pêche en eau douce
pour 2014 dans le département de Loire-Atlantique**

Le public pouvait faire valoir ses observations lors d'une consultation au public ouverte du 29 novembre 2013 au 20 décembre 2013 inclus :

- soit directement par voie électronique,
- soit par courrier.

La DDTM 44 a reçu 1 contribution concernant le projet d'arrêté soumis à consultation du public.

Cette observation porte sur le nouveau parcours " no-kill " tous carnassiers sur la Sèvre nantaise limité aux pêcheurs aux lignes. Le requérant souhaite que cette mesure soit également applicable aux nouveaux pêcheurs amateurs aux engins.

Décision

Le Conseil Général de Loire Atlantique a ouvert le lot 4/5 de la Sèvre nantaise à la pêche amateurs aux engins et a attribué 2 licences pour l'année 2014.

Le parcours de " no-kill " ne mesure qu'environ 800 mètres pour une longueur totale du lot de 5200 mètres.

Cette observation peut être retenue et il est donc décidé de modifier le projet d'arrêté dans ce sens.

P/Le chef du Service Eau - Environnement par intérim,
La chef de la division territoriale Centre-Est,



Mélanie MOLIN